

Les Cahiers d'Outre-Mer

221 (Janvier-Mars 2003)

Gestion partagée et développement communautaire en Afrique Noire

Tsogbou Dieudonné Lekane

Mutuelle communautaire de croissance (MC2) et de développement rural à Baham (Cameroun)

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.



Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Tsogbou Dieudonné Lekane, « Mutuelle communautaire de croissance (MC2) et de développement rural à Baham (Cameroun) », Les Cahiers d'Outre-Mer [En ligne], 221 | Janvier-Mars 2003, mis en ligne le 13 février 2008, Consulté le 12 septembre 2012. URL : /index915.html ; DOI : 10.4000/com.915

Éditeur : Presses universitaires de Bordeaux http://com.revues.org http://www.revues.org

Document accessible en ligne sur : /index915.html

Document généré automatiquement le 12 septembre 2012. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

© Tous droits réservés

Tsogbou Dieudonné Lekane

Mutuelle communautaire de croissance (MC2) et de développement rural à Baham (Cameroun)

Pagination originale: p. 67-86

- La décennie 1980 marque un tournant déterminant dans la création des institutions de microfinancement des activités rurales dans les pays pauvres (Gramen Bank du Bangladesh, Buro en Bolivie, Kafo jiginew au Mali, etc.). La MC2 dans le village de Baham au Cameroun (fig. 1) en est une bonne illustration. Ce village, et son arrondissement, sont situés au centre du pays Bamiléké, à 30 km de Bafoussam, chef-lieu de la province de l'Ouest. Il couvre une superficie de 82 km2. En 1987, sa population était estimée à 2 125 habitants, mais elle serait de 4 374 habitants aujourd'hui. Près de 80% de la population active travaillent dans l'agriculture et l'élevage. Ces deux activités y trouvent des conditions naturelles favorables : des sols assez fertiles et des précipitations suffisantes.
- Compte tenu de l'importance du secteur agro-pastoral dans la vie des populations de Baham, l'absence d'une structure d'épargne et de crédit susceptible de financer les projets s'y avérait préoccupante. Pour combler ce déficit, l'élite urbaine et traditionnelle y a créé le 9 septembre 1992, la MC2. Cette structure de micro-financement reçoit les appuis technique et financier de partenaires comme l'ADAF (Appropriate Development for Africa Foundation) et d'Afriland First-Bank. Les missions assignées par ses initiateurs à cette micro-banque est d'une part de démontrer les limites de la théorie économique classique qui affirme que « le pauvre est trop pauvre pour épargner et pour recevoir un crédit » (K. P. Fokam, 2000, p. 164), d'autre part d'associer aux techniques modernes de gestion des institutions de micro-financement les valeurs socio-culturelles, pour faire bénéficier le maximum de mutualistes des services financiers de la MC2.

Nature et fonctionnement de la Mutuelle Communautaire de Croissance (MC2)

- La Mutuelle Communautaire de Croissance (MC2) est une institution de micro-financement du développement rural. Son fondateur, K. P. Fokam (bibli. p. 164-165) s'est inspiré de la formule de Einstein (E = MC 2) et démontre que la victoire sur la pauvreté « VP » est possible à condition que les moyens « M » et les compétences « C » de la communauté « C » soient mis ensemble ; d'où VP = (M x C x C) = MC 2.
- En effet la MC 2 de Baham se présente comme le symbole d'une synergie de la masse rurale, multipliée par la vitesse d'intégration des valeurs socio-culturelles. Elle apparaît comme le carburant devant améliorer le moteur de la croissance de l'économie rurale au village et dans l'arrondissement. Cette structure ne peut être évaluée que si un éclairage est apporté sur sa création et ses structures de gestion et de fonctionnement.

La création de la MC2

- A partir de 1986, et suite à la crise économique, l'Etat camerounais s'est désengagé du secteur agro-pastoral au profit de la société civile et d'autres opérateurs privés. C'est dans ce contexte «d'abandon» des masses rurales pauvres à leur propre sort que la MC 2 de Baham a vu le jour, grâce au dynamisme et à l'ingéniosité de l'élite urbaine et traditionnelle de l'Ouest Cameroun.
- Elle tire son origine d'un décret pris en 1992 modifié et complété en 2001 portant création des sociétés coopératives et des GIC (Groupements d'Initiatives Communes) au Cameroun. Elle est dotée de trois missions essentielles qui sont :
- la sensibilisation de la population grâce aux campagnes d'information sur la nécessité de se prendre en charge, à travers une mutuelle en faveur de l'union pour le bien de tous et de chacun.

- la mobilisation des ressources financières disponibles sous forme d'épargne (dépôts à vue). Elle assure la sécurisation de cette épargne. Ces fonds sont immédiatement mis à la disposition d'opérateurs en quête de financement. La sécurisation des fonds ainsi collectés est assurée en aval par la MC 2 et l'Afriland First-Bank, et en amont par la Société Africaine d'Assurances et de Réassurances (SAAR).
- Ces différentes structures offrent à la MC 2 des garanties fiables permettant de pallier les risques inhérents aux méthodes d'épargne traditionnelles. La MC 2 étant l'émanation de la volonté communautaire, d'importantes sommes d'argent, jadis hors du circuit financier semiformel et formel, y reviennent, d'autant plus facilement que dans cette institution de microfinancement, le taux de rémunération s'élève à 2,5 %.
- Le financement des projets générateurs de revenus et de micro- entreprises. Le système financier formel met l'accent sur des garanties conventionnelles (immeubles offerts en hypothèque, titre foncier, garantie salaire, etc.). Ce procédé est de nature à exclure les ruraux dont le patrimoine se limite souvent à des objets d'art ayant plus une valeur psychologique et culturelle que marchande. Les transactions du crédit ont un coût très élevé et à cela s'ajoute des taux d'intérêt qui oscillent entre 18 et 25 %. Ces taux sont préjudiciables aux micro-entreprises dont la rentabilité ne dépasse guère 15 % (K. P. Fokam, bibli. p. 167). A contrario, la MC 2 tient compte des réalités socio-économiques des ruraux de Baham. C'est pourquoi elle offre des crédits à un taux d'intérêt qui s'élève à 3,5 %.

Les structures de gestion

- La micro-banque de Baham est gérée par plusieurs organismes :
 - une assemblée générale de 15 membres qui définit la politique générale de la mutuelle. En tant qu'organe de décision, elle fonctionne selon le respect du modèle démocratique de « one man, one vote » ;
 - un comité des sages de 10 membres, dont quatre représentants de l'autorité traditionnelle.
 Cet organe juridictionnel est placé sous la haute autorité du chef supérieur de Baham.
 Le comité assure entre autres l'intégration des valeurs socio-culturelles et religieuses à la gestion de cette micro-banque;
 - un conseil d'administration de 10 membres, qui assiste le secrétariat exécutif dans la gestion. Il organise les séances du comité de crédit ;
 - un secrétariat exécutif composé d'un secrétaire-trésorier, titulaire d'un BTS en comptabilité, d'un comptable nanti d'un probatoire en comptabilité, et enfin d'une caissière ou « servante du peuple ». Cette dernière est titulaire d'un CAP en comptabilité. Ce trio assure au quotidien la gestion courante de la MC 2.
 - En définitive, à part le personnel du secrétariat exécutif qui est salarié, les membres des autres organes de gestion sont des bénévoles. Cette action est possible à cause d'une forte influence des élites urbaines et rurales dans les différents organes de gestion de la MC 2. Le rôle de l'élite dans ces circonstances est de compléter l'action des populations locales, car elle maîtrise l'expertise technique nécessaire, et dispose aussi des ressources financières et humaines adéquates au bon fonctionnement de la banque communautaire.

Les structures de fonctionnement

Quatre partenaires apportent une contribution essentielle au fonctionnement de la MC 2 : la population, l'ADAF, la ferme-école et l'Afriland First-Bank.

La population de l'arrondissement de Baham

Elle est la fondatrice et la gérante de cette micro-banque. En tant que telle, elle assure son fonctionnement en pourvoyant ses différentes structures de gestion en ressources humaines de qualité. En plus, elle prend en charge la mobilisation de l'épargne et la constitution des différents fonds (établissement, fonctionnement) de la MC 2. C'est ce que J. Bomda (bibl. p. 185) appelle « l'argent chaud ».

L'ADAF

15

12

Cette organisation non gouvernementale apporte son appui au développement des capacités institutionnelles de la MC 2 par la formation de ses gestionnaires (secrétariat exécutif);

l'expertise, le contrôle et la comp-tabilité de cette micro-banque ; la sensibilisation de l'élite, l'établissement de contacts et de partenariat entre la MC 2, les pouvoirs publics, les ONG et les bailleurs de fonds.

La ferme-école

- La tâche première de cette institution, depuis 1994, est la formation des mutualistes de la MC 2 en techniques de production agro-pastorales après l'offre des crédits. Les moyens financiers mis à la disposition de la ferme-école par la MC 2 contribuent à soutenir l'expérimentation, l'innovation-diffusion des idées, les savoir-faire agronomique et zootechnique dans l'arrondissement.
- Au 30 juillet 2000, la ferme-école a formé et facilité l'installation de 56 jeunes dans l'arrondissement de Baham, avec le concours financier de la MC 2. Cette structure avalise ces jeunes pour l'offre de crédits à la MC 2., qui a pu ainsi accueillir 56 nouveaux mutualistes.
- La ferme-école a également formé et encadré plusieurs groupes de paysans mutualistes (GIC Pumtsé, GIC Seuih, GIC Guignegnoue et GIC Kuicheu du quartier Banka et enfin le GIC ADB du quartier Djemgheu) (fig. 5). Le but de cet encadrement est d'appliquer sur le terrain les théories apprises lors des séminaires de formation financés par la MC 2, avec pour avantage d'améliorer et d'accroître les rendements ainsi que les revenus des mutualistes. Cette action leur permet d'augmenter leurs dépôts (pour épargne) à la MC 2.

L'Afriland First-Bank

- C'est une banque internationale privée de droit camerounais, qui joue le rôle d'auditeur externe de la MC 2 auprès des autres institutions financières. Etant donné son savoir-faire bancaire, elle assure :
 - le transfert des fonds de la MC 2, en reçoit tous les dépôts et facilite l'ouverture de la micro-banque sur le système bancaire aux échelles nationale et internationale ;
 - la sécurisation des avoirs financiers, avec un accent mis sur la formation des gestionnaires de la MC 2 en matière d'opérations bancaire. Cette banque commerciale assure le secrétariat aux comptes de la MC 2. C'est pourquoi elle effectue des contrôles réguliers au sein de cet organisme ;
 - enfin, elle procède au refinancement de la MC 2 pour des opérations de crédit concernant des projets de plus de 25 000 000 de F. CFA. Ce type de projet bénéficie de l'expertise et de l'assistance de l'Afriland First-Bank tout au long de son exécution.
- Grâce à ces différents flux relationnels, il est possible à la MC 2 d'entretenir des rapports étroits et harmonieux avec ses différents partenaires, ce qui a transformé le paysage rural de Baham.

Les moyens d'action de la MC2

Pour mener à bien ses missions essentielles, la MC 2 dispose de moyens financiers qu'elle tire en particulier des fonds déposés par les mutualistes, des dons des ONG nationales et des bailleurs de fonds extérieurs.

Les fonds des mutualistes

- Ils représentent environ 80 % des capacités financières de la MC 2. Pour convaincre ses mutualistes d'adhérer à la banque de proximité, la MC 2 pratique une politique sociale dans l'ouverture des comptes d'épargne. En fait, pour acquérir la qualité de mutualiste dans cette micro-banque, il faut remplir 3 conditions : verser des droits d'adhésion qui s'élèvent à 2 500 F. CFA ; effectuer un versement de 10 000 F. CFA au fonds d'établissement ; assurer un versement régulier d'au moins 1000 F. CFA par mois ; enfin signer le livre d'or.
- La somme totale de 12 000 F. CFA que le mutualiste de la MC 2 verse à l'ouverture du compte est de loin inférieure aux 50 000 F. CFA et aux 150 000 F. CFA qu'exigent respectivement la caisse d'épargne postale et les banques commerciales. Pour accroître le nombre de ses mutualistes, la MC2 a opté pour une sensibilisation « agressive » (porte à porte, lieu public) auprès des populations rurales de l'arrondissement de Baham. De même, elle a recours aux élites pour sensibiliser ces populations à ses services et produits. De par sa politique participative, cette micro-banque assiste financièrement la population dans ses activités économiques (primes aux lauréats du mini-comice agro-pastoral), culturelles

(financement du tournoi de la semaine de la jeunesse), sociales (campagne de dépistage du cancer du col de l'utérus, don de 2000 tables et bancs au lycée de Baham).

Les dons

- Au plan national, la MC 2 reçoit des dons en nature (matériel agro-pastoral, intrants) ou en argent venant des élites urbaines de l'Ouest Cameroun (individus, cercles des élites intérieures ou extérieures). Celles-ci accordent chaque année une somme de plus de 10 000 000 F. CFA à la MC 2 pour soutenir, récompenser les lauréats du mini-comice agro-pastoral. L'ONG ADAF (partenaire de la MC 2), à travers le projet CAS (Crédit Association de Solidarité), accorde chaque année un don de 4 000 000 F. CFA pour financer les meilleurs projets agricoles des GIC ou associations de femmes.
- Sur le plan international, la MC2 bénéficie des dons financiers de l'ONG britannique GATSBY à concurrence de 25 000 000 F. CFA tous les quatre ans. Cette somme est réservée exclusivement au financement des activités économiques des groupes de femmes.
- Mais quelle est l'ampleur des adhésions des populations rurales de Baham à la MC 2 ?

Les adhésions de la population de l'arrondissement à la MC2

- Le nombre de mutualistes permet d'évaluer les moyens d'action, la politique et l'ampleur de la sensibilisation des masses rurales aux différentes actions de la MC 2 : au 31 juillet 2000, 1 608 mutualistes y étaient inscrits. Ce chiffre s'élève à 2 200 mutualistes lorsqu'on tient compte de tous les membres d'association GIC ayant un compte d'épargne collectif dans cette microbanque.
- D'après le tableau I, les deux premières années (1992-1993) ont été marquées par une faible adhésion des femmes (14 contre 268 hommes). En outre, la morosité de l'adhésion générale au cours de cette période s'explique par la jeunesse de la structure, la méfiance de certains ruraux et le caractère expérimental des produits de la MC 2. Par contre, les deux dernières années (1999 et 2000) bien que n'étant pas équilibrées en nombre d'adhésions et par sexe, ont affiché une progression des adhésions des femmes. L'augmentation annuelle des adhésions témoigne de l'adoption et surtout de l'adaptation des populations du village aux services et produits de la MC 2 : c'est ainsi qu'aujourd'hui, 64 % des chefs d'exploitation de Baham sont mutualistes. Cette confiance ne peut se traduire que par la sécurisation des fonds des ruraux dans cette institution de micro-financement.

L'épargne mobilisée par la MC2 dans l'arrondissement de Baham

- Cette micro-banque accorde une priorité à la collecte de l'épargne à l'intérieur de sa zone d'action sans discrimination de sexe ou de niveau socio-économique. Sa politique d'épargne consiste à mobiliser autant d'épargne de proximité que possible chez les mutualistes. Pour atteindre ces objectifs, la MC 2 tient compte des jours et des heures ouvrables calqués sur les jours de marché dans le village. En effet, le slogan qui fait de la MC2 la « banque de la communauté » confirme la complicité qui existe entre cette institution financière, les diverses tontines, les associations de familles, les GIC, ainsi que les micro-entreprises individuelles ou collectives. Les versements effectués même le dimanche soir, témoignent de ce pacte de confiance et de fidélité scellé entre la MC 2 et ses mutualistes.
- Au demeurant, la forte adhésion des populations de Baham à la MC2, et l'élite intérieure permettent d'approvisionner cette structure en liquidité (« argent chaud ») grâce à l'ouverture de nombreux comptes d'épargne.
- Le montant total de l'épargne (plus de 1,3 milliard F. CFA) ne prend pas en considération les comptes flash-cash, comptes de dépôts associés (CDA) qui, à la fin de chaque exercice, depuis juin 1998, affichent des soldes d'environ 30 millions de F. CFA chacun.
- La légère baisse de l'évolution de l'épargne au cours du mois de juin 1999, s'explique par l'engouement des mutualistes pour les comptes CDA et flash-cash dont les liquidités physiques ne sont pas immédiatement disponibles.
- L'évolution de l'épargne se caractérise aussi par la maturité de l'institution financière dans ses missions. On constate en juin 1993 une épargne de l'ordre de 33,6 millions F. CFA, alors qu'en juin 2000 ce montant atteignait le chiffre record de 276,1 millions de F. CFA. Ce résultat est le fruit de l'augmentation considérable du nombre des mutualistes. Il s'explique par la forte

confiance des populations dans les services de leur banque d'une part, et le caractère sécurisant de leurs avoirs d'autre part. La forte mobilisation de l'épargne sans discrimination au sein de la MC 2 marque la bonne santé financière de cette institution de micro-financement. Mais cette structure ne pourrait pas se maintenir longtemps si l'épargne était thésaurisée, d'où l'importance des crédits alloués aux différents secteurs d'activités.

La MC 2 et le développement agro-pastoral à Baham

L'octroi de crédit à bas taux d'intérêt est selon les économistes le meilleur moyen d'asseoir un développement susceptible d'élever le niveau de vie de la population. D. W. Adams (bibli. p. 66) pense que c'est un gage sûr de création de richesses. La MC 2, soucieuse du devenir de ses mutualistes, s'efforce de les orienter vers des activités plus rentables que celles qu'ils ont l'habitude de pratiquer, en encourageant la création de micro-entreprises. De juillet 1994 à juillet 2000, elle a octroyé des crédits pour un montant de 511,1 millions F.CFA, qui se sont répartis entre six secteurs d'activité (tabl. III). Le fort pourcentage qu'occupe le commerce (73,47%) dans l'offre de crédit par la MC 2 s'explique par la pratique séculaire de cette activité par cette population rurale. Cela a conforté les préjugés concernant la médiocrité des sols, considérés comme non propices à l'activité agricole. La tradition veut d'ailleurs que toute activité agricole soit proscrite 4 jours sur 7. Cet interdit a des conséquences d'autant plus graves que 80% des populations féminine et masculine du village s'activent dans le secteur agricole qui fournit près de 60% des prestations directes et 44% des prestations indirectes nécessaires au bon fonctionnement du ménage.

Par conséquent, le temps dont disposent les ménages pour se consacrer davantage à l'agriculture ou à l'élevage est considérable, et l'on peut penser, avec les initiateurs et les partenaires de la MC 2, que ce secteur est encore en friche et constitue de ce fait un bon risque pour l'offre de crédit.

La MC 2 et les activités agricoles

34

35

38

Dans l'option d'une bonne politique de crédit à la MC 2, l'accès au crédit a été démocratisé et les garanties ont été calquées sur les valeurs culturelles et religieuses. Ainsi les peaux de panthères, les crânes d'ancêtres et les objets d'art tels que le tabouret décoré et la calebasse perlée peuvent servir de garantie (photo 2). Ce genre de garantie permet aux agriculteurs d'accéder au crédit à la MC 2 afin de financer leur campagne agricole. C'est ainsi que ce secteur a reçu près de 506 millions de F. CFA de crédit.

En plus du financement de ce secteur par la MC 2, l'ADAF a créé en 1994 une ferme-école à Mboukué. Celle-ci a pour mission de former et d'encadrer les mutualistes, afin de mettre à leur disposition de nouvelles méthodes et techniques agricoles. Son action d'innovation-diffusion d'espèces végétales a introduit dans le paysage agraire de l'arrondissement de Baham des cultures maraîchères et vivrières (tomates, choux, carottes, haricots, pommes de terre, bananes plantains, etc.). Leur culture est pratiquée dans les talwegs, caractérisés par une végétation de raphias et par des sols hydromorphes ou ferrallitiques. Ceci assure une production qui s'étale tout au long de l'année, grâce à l'irrigation en saison sèche.

Il faut mettre à l'actif de la MC 2 et de la ferme-école la pratique de la culture en double cycle annuel - mars-avril et septembre-octobre - du maïs, du haricot dolique et des pommes de terre qui jadis ne se cultivaient qu'une fois par an (mars-avril). L'introduction de ces cultures a engendré une réorganisation de l'arrondissement dans le sens où les ruraux arrachent de plus en plus les plants de caféiers au profit des cultures maraîchères et vivrières qui ont un cycle végétatif court (3 à 5 mois), et dont les prix ne subissent pas de fluctuations importantes sur le marché.

L'autre action de la ferme-école est la phase de démonstration et d'expérimentation d'une parcelle-pilote de bananes plantains à Mboukué. D'après le directeur de la ferme, la durée de vie d'une bananeraie est de 7 ans pour un cycle végétatif de 18 mois. Les normes phytosanitaires tolèrent trois rejetons autour du pied principal. Les rejets en surplus sont vendus aux populations rurales à 25 F. CFA par rejeton. En vendant en moyenne un régime de bananes plantains 1500 F. CFA, la ferme-école gagne en 18 mois environ 177 000 F. CFA,

mais qui se répartissent sur toute la période. Or, ainsi que l'écrit P. Lendres (bibl. p. 68) « ce qui intéresse l'agriculteur n'est pas d'obtenir une grosse somme en une seule fois, mais plutôt de petites sommes toute l'année ».

- En plus de son avantage financier, cette culture, nécessite moins de travail et d'engrais chimiques remplacés par des fientes et le paillage. Ceci explique que les mutualistes de la MC 2 se détournent des cultures de rente traditionnelles (café arabica). Ainsi se vérifie ce qu'écrivait G. Courade en 1990 (bibl. p. 79-97) : « Si la banane plantain demeure un sousproduit de la caféiculture, elle pourra s'imposer de plus en plus comme source principale de revenus pour le paysan et devenir une culture de rente ».
- L'action combinée de la MC2 et de la ferme-école, confortée par la politique de création des GIC (Goupements d'Initiatives Communes), a permis une intensification des activités agricoles du village, une modification du paysage rural de l'arrondissement et des habitudes alimentaires des villageois. En mai 2001, on dénombrait dans l'arrondissement de Baham (V. Siebrand, bibl. p. 36) 17 GIC agricoles, tous étant inscrits à la MC 2. Huit de ces GIC ont bénéficié de plus de 30 millions de F. CFA de crédits (FIMAC, GATSBY, CAS) pour développer leurs projets agricoles.
- Il faut toutefois souligner une particularité qui tempère quelque peu ce bilan : toutes les exploitations agricoles du village ayant plus de 2 ha appartiennent à des citadins natifs de Baham qui ont émigré dans l'une ou l'autre ville du Cameroun, et représentent ensemble les deux tiers des terres cultivables disponibles ; les fruits du progrès ne sont donc pas également partagés. Il n'en reste pas moins que les paysans qui se sont engagés dans cette voie ont désormais des revenus monétaires deux fois plus élevés que les autres et ont réussi en quelques années à combler le déficit financier qu'ils avaient subi avec la mévente du café arabica entre 1987 et 1996.

La MC2 et les activités pastorales

- Le secteur de l'élevage a reçu de la MC 2 des crédits d'un montant de 50,6 millions F. CFA, soit 9 % du crédit total de la MC 2. En dehors du rôle des crédits qui lui ont été consentis, le boom de cette activité à Baham résulte de faits culturels et du rôle de la ferme-école, partenaire de la MC 2. L'importance qu'accordent les mutualistes aux cérémonies et rites traditionnels où interviennent des animaux a encouragé la MC 2- à consacrer des crédits à l'élevage. En effet, la richesse d'un membre de la communauté se mesure au nombre de têtes et d'espèces animales consommées lors des cérémonies familiales. Un futur gendre s'illustre par son aptitude à offrir par exemple à sa belle-famille un porc bien gras et une chèvre bien cornue. Sur le plan culturel, la paix et la prospérité pour un villageois sont garanties par l'offrande d'animaux sur les lieux sacrés en guise de sacrifice. Cet acte permet de répandre le sang de l'animal (chèvre) pour « laver » et éloigner les mauvais esprits.
- La ferme-école joue donc un rôle fondamental dans la production animale à Baham. Elle finance les recherches en innovation-diffusion pour ce qui est des animaux domestiques. Elle est à l'origine de l'introduction et de la diffusion, depuis 1994, de techniques modernes d'élevage intégré (poulailler, porcherie) construits sur pilotis, de même qu'un élevage de lapins en batterie monté sur caillebotis, utilisant des matériaux locaux (nervures de raphias, planches d'eucalyptus). Les mutualistes développent un élevage semi-moderne (volailles) et semi-traditionnel (porcs) dont le coût des installations est réduit, La ferme-école a aussi développé des techniques et méthodes de production de provende locale et à peu de frais. Tous ces facteurs expliquent le succès du petit élevage, dont l'extension dans les fermes a eu aussi pour résultat une augmentation de la consommation de viande par les villageois. On peut rappeler, pour mesurer le chemin parcouru, qu'avant 1994, les élites de Baham devaient faire leurs emplettes pour les différentes cérémonies hors du village, à cause de la rareté ou de l'absence en qualité et en quantité des animaux nécessaires.
- Dans ce domaine, le bilan est satisfaisant, dans la mesure où l'on recense aujourd'hui près d'une centaine d'éleveurs de porcs, de poulets (chair, pondeuse) et de lapins (F. Nkenmogué, 1980, p. 56). On note même l'installation d'un élevage semi-industriel de 5 000 pondeuses, pour lequel la MC 2 a prêté 1,5 million de F. CFA; après une saison de ponte intensive, les poules

sont vendues, surtout en décembre à l'occasion des fêtes de fin d'année. De plus, les déchets de la ferme (fientes) sont ensachés et vendus aux agriculteurs comme fertilisant biologique. Le propriétaire de l'exploitation estime faire un bénéfice annuel net de 1 651 000 F. CFA lui permettant désormais de s'autofinancer. Ces données sont de loin supérieures à celles des trois éleveurs de porcs et de l'éleveur de lapins décrit par Nkenmogué en 1980.

La MC2 et l'évolution de la situation économique de Baham

La situation économique du village et de l'arrondissement avant l'installation de la MC2

- Avant la mise en place de la MC2, la quasi-totalité des groupes sociaux de Baham avaient pour seul soutien les tontines. Elles avaient pour mission de regrouper les adhérents autour d'un idéal de solidarité et d'entraide lorsque survenait un événement (heureux ou malheureux) à un membre du groupe. Ces tontines à but social se caractérisaient par des cotisations mensuelles insigni-fiantes (200 F. CFA/adhérent). L'association des femmes du quartier Banka en est une parfaite illustration : avec 60 adhérentes, chaque bénéficiaire ne recevait que 12 000 F. CFA lorsque son « tour » arrivait, somme très insuffisante pour développer un projet agro-pastoral ou autre capable de générer des revenus : elle permettait juste de satisfaire le minimum des besoins fondamentaux (quelques litres d'huile de palme, de pétrole, quelques kilogrammes de sel de cuisine, quelques morceaux de savon de ménage, etc.). Malgré l'existence de ces tontines, l'absence ou l'insuffisance des crédits ne permettait pas aux villageois de sortir de la pauvreté.
- Avant 1992, les succursales des banques commerciales et des caisses populaires les plus proches se trouvaient à Bafoussam, à 30 km de Baham. Les habitants qui disposaient de quelque argent devaient rivaliser d'ingéniosité pour trouver la meilleure cachette faisant office de banque (argent enfoui sous les matelas, sous terre, dans les greniers, etc.). En conséquence, il ne se passait pas de jour sans qu'on ait enregistré des plaintes en rapport avec le vol d'argent, les destructions de billets de banque par les termites, les rongeurs et même par des incendies.

 Dans le même ordre d'idées, l'absence de structures d'épargne et de crédit laissait le champ libre à des prêteurs pratiquant des taux d'intérêt usuraires, jusqu'à 120 % (K. P. Fokam, bibl. p. 168), qui plongeaient les emprunteurs dans une situation dont il ne pouvaient pas sortir.

La situation socio-économique actuelle

- Les crédits consentis au secteur agro-pastoral par la MC 2 (plus de 101 millions F. CFA), ont permis la réalisation de nombreux projets qui, avec l'appui de la ferme-école, ont transformé à la fois le cadre et le niveau de vie de mutualistes, et le paysage rural. L'agriculture spéculative portant sur les produits maraîchers et les vivriers s'est rapidement développée, entraînant la mise en culture de toutes les surfaces disponibles, dont les versants et les talwegs des vallées. Les parcelles traditionnelles en polyculture côtoient et parfois cèdent la place à des champs plus vastes où se pratique la monoculture. Des exploitations de plusieurs hectares emploient des techniques modernes de mise en valeur ; leurs propriétaires y construisent des magasins de stockage, mais aussi des logements pour les ouvriers salariés auxquels ils font appel, et dont beaucoup viennent de la province du Nord-Ouest : ce sont les « Bamenda ». Leur salaire leur est versé par la MC2, et chacun d'eux y a un compte d'épargne. Pour assurer l'acheminement des produits récoltés vers les lieux de commercialisation, de bonnes pistes ont été créées, avec l'appui de la MC 2.
- Qu'il s'agisse des produits de l'agriculture ou de ceux de l'élevage, Baham est ainsi passé, en l'espace de huit ans, du statut de zone consommatrice à celui de zone productrice. A l'heure actuelle, ce village contribue à approvisionner les villes de Douala et de Yaoundé en produits agro-pastoraux tels que tomates, choux, bananes plantains, condiments, porcs, lapins, poulets, œufs.
- De ce fait les niveau et cadre de vie subissent des améliorations notoires. De plus en plus, les mutualistes abandonnent les cases en briques de terre et à toit de chaume, le mobilier en bambou et les matelas en paille au profit de maisons en dur ou semi-dur, plus vastes (jusqu'à 5 à 6 pièces) avec un mobilier moderne et un confort qui rompt avec la pauvreté des anciens logements. Ne serait-ce que sur le plan de la santé, ce n'est pas un progrès négligeable.

En une dizaine d'années, des transformations importantes dans les activités et la vie quotidienne des habitants de Baham ont donc été provoquées par la mise en place de cet organisme de crédit spécifique qu'est une Mutuelle Communautaire de Croissance. Celle-ci s'inscrit dans la lignée des nombreuses expériences qui ont vu le jour un peu partout dans le Tiers Monde, et qui, à l'opposé des vastes opérations de développement, trop souvent peu efficaces et ruineuses, proposent un progrès aux objectifs modestes, « à petits pas », dont les bénéficiaires sont fortement impliqués dans le processus. Aide en argent, soutien technique, rien ne leur est donné. Le crédit accordé, d'un montant limité, doit être rendu. A l'emprunteur de le faire fructifier et d'en tirer le mieux-vivre auquel il aspire. Il semble bien que les mutualistes de la MC2 prouvent que cela est possible.

Il faut toutefois remarquer qu'une telle évolution n'a pu se produire qu'avec l'expansion d'une économie de marché étroitement liée à la croissance rapide des villes et à la demande de vivres qui en résulte. Une production de maïs, bananes plantains, légumes, fruits, œufs, etc. dépassant les besoins de la consommation locale n'aurait aucune chance d'être écoulée sans l'existence de millions de citadins dont le mode d'alimentation reste largement traditionnel, et les possibilités d'élévation du niveau de vie en milieu rural resteraient, faute d'argent, très limitées. C'est pour une large part à cette situation que les mutualistes de Baham connaissent une certaine réussite. Cela ne signifie pas que l'Etat doit s'en remettre, pour susciter et guider le développement du monde rural, à l'action des mutuelles et de tous autres organismes de ce type. Outre la part qu'il devrait prendre dans la réunion des fonds nécessaires à l'octroi de crédits aux paysans, c'est à lui d'abord de créer les conditions de leur bon fonctionnement : en assurant une meilleure formation des responsables des gestionnaires des mutuelles ou des Groupes d'Initiatives Communes (GIC), en construisant et entretenant de bonnes voies de communication permettant l'acheminement des marchandises à moindre frais, en veillant à ce que les commerçants proposent aux producteurs des prix équitables, en assurant un bonne répartition des équipements socio-sanitaires et socio-éducatifs dont les campagnes sont trop souvent démunies, etc. Ainsi pourrait-on espérer que s'amorcerait une dynamique de développement rural qui gagnerait petit à petit l'ensemble des campagnes.

Bibliographie

52

53

54

ADAMS D. W., 1993 - Comment établir des marchés financiers ruraux durables ? Cahiers de la Recherche Développement. Montpellier, n° 34

BOMDA, J., 1990 - Déterminant de l'Epargne et du crédit et leurs implications pour le développement du système financier rural au Cameroun. Editions Franz Heidhues, Hœnheim

COURADE G., 1990 - Peut-il y avoir des politiques d'autosuffisance alimentaire ? Politique Africaine, Paris, $n^{\circ}39$, p. 79-97

FOKAM K. P., 2000 - Et si l'Afrique se réveillait ? Les éditions du Jaguar, Paris, 210 p.

LEKANE T. D., 2001 - Evaluation de l'impact de la MC 2 dans les secteurs de l'agriculture et de l'élevage à Baham. Département de Géographie, Université Yaoundé I, Yaoundé, 109 p., (Mémoire de maîtrise)

LENDRES P., 1990 - Analyse de la filière de commercialisation du plantain au Cameroun. CRDP/CNEARC, Montpellier (mémoire ESAT)

SIEBRAND V., 2001 - L'accès des pauvres aux services de la micro finance : le cas des mutuelles communautaires de croissance (MC 2) au Cameroun. Bruxelles (Mémoire Licence).

YUNUS M., 1997 - Vers un monde sans pauvreté, 336 p.

Pour citer cet article

Référence électronique

Tsogbou Dieudonné Lekane, « Mutuelle communautaire de croissance (MC2) et de développement rural à Baham (Cameroun) », *Les Cahiers d'Outre-Mer* [En ligne], 221 | Janvier-Mars 2003, mis en ligne le 13 février 2008, Consulté le 12 septembre 2012. URL : /index915.html ; DOI : 10.4000/com.915

Référence papier

Tsogbou Dieudonné Lekane, « Mutuelle communautaire de croissance (MC2) et de développement rural à Baham (Cameroun) », Les Cahiers d'Outre-Mer, 221 | 2003, 67-86.

À propos de l'auteur

Tsogbou Dieudonné Lekane

Doctorant, Université de Yaoundé I, Département Géographie

Droits d'auteur

© Tous droits réservés

Résumés

La création d'institutions de micro-financement des activités rurales dans les pays pauvres y a permis un début de développement rural. A Baham, la Mutuelle Communautaire de Croissance (MC2) est une micro-banque qui a reçu les appuis technique et financier de partenaires comme l'ADAF et l'Afriland First-Bank. Ses missions sont d'associer aux techniques modernes de gestion les valeurs socio-culturelles pour faire bénéficier le maximum de mutualistes de ses services : l'étude traite de la nature et du fonctionnement de la MC2, de ses moyens d'action et de financement, de son rôle dans le développement agro-pastoral et dans l'évolution socio-économique de l'arrondissement et du village.

A micro-bank for rural development in Baham (Cameroon). The creation of micro-financing institutions for rural activities has enabled rural development to take off in poor countries. In Baham, a micro-bank was created with the technical and financial support of such partners as the ADAF and the Afriland First-Bank. It aims at combining modern techniques of management and sociocultural values, in order to make as many members as possible benefit by its services. This study focuses on the nature and the functioning of the bank, its means of action and financing, its role in the agro-pastoral development and the socio-economical evolution of the district and of the village.

Entrées d'index

Mots-clés: Baham, Cameroun, développement rural, micro-banque, Pays Bamiliéké

Keywords: Bamileke country, Cameroon, micro-bank, rural development